

## Particuliers

Publié le 19/11/2022 – Mis à jour le 06/03/2023

### Peut-on bénéficier d'un crédit d'impôt pour un abonnement à un journal ou service de presse ?

Non, le crédit d'impôt est supprimé pour les abonnements souscrits depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

### Impôt sur le revenu : déductions, réductions et crédits d'impôt

#### Aides fiscales liées à la famille

Pension alimentaire versée à l'époux(se) ou ex-époux(se)

Pension alimentaire versée à un enfant

Pension alimentaire versée à un parent ou un grand-parent

Frais de scolarisation des enfants

Frais de garde de jeunes enfants hors du domicile

Emploi d'un salarié à domicile

#### Aides fiscales liées aux dons, cotisations et souscriptions

Dons aux organismes d'intérêt général

Dons aux partis politiques

Cotisations syndicales

Cotisations d'épargne retraite

#### Aides fiscales liées aux personnes dépendantes

Frais d'accueil d'une personne âgée

Frais en établissement pour personnes dépendantes

Primes des contrats de rente-survie et d'épargne handicap

#### Aides fiscales liées au logement

Dépenses d'équipements en faveur des personnes âgées ou en situation de handicap

Dépenses d'installation de systèmes de charge pour véhicule électrique

Investissements locatifs (Duflot/Pinel)

Investissements locatifs (Denormandie)

Dispositifs "Loc'Avantages" et "Louer abordable"

#### Et aussi...

- Impôt sur le revenu : déductions, réductions et crédits d'impôt

#### Pour en savoir plus

- Site des impôts

Source : Ministère chargé des finances

- Je déclare mes réductions et crédits d'impôt

Source : Ministère chargé des finances

#### Où s'informer ?

- Pour des informations générales :

#### Service d'information des impôts

Par téléphone :

**0809 401 401**

Du lundi au vendredi de 8h30 à 19h, hors jours fériés.

Service gratuit + prix appel

- Pour joindre le service local gestionnaire de votre dossier :

Service en charge des impôts (trésorerie, service des impôts...)

#### Textes de référence



- Code général des impôts : article 200 quater C  
Crédit d'impôt sur le revenu pour le premier abonnement à un journal d'information générale
- Loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020  
Article 2
- Décret n°2021-560 du 7 mai 2021 d'entrée en vigueur du crédit d'impôt pour le premier abonnement à un journal, publication périodique ou service de presse en ligne d'information politique et générale
- Bofip n°BOI-IR-RCI-390 relatif au crédit d'impôt pour le premier abonnement à un journal, à une publication périodique ou à un service de presse en ligne d'information politique et générale



URL de la page : <https://www.luberonmontsdevaucluse.fr/service-public/particuliers/?xml=F35785>